




# CFDT SOLVAY FRANCE

## PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE / NAO 2017

### LA CFDT SIGNE LE PROJET D'ACCORD

CHIMIE ÉNERGIE  
LIAISON SOLVAY

Les résultats contenus dans l'accord, sans être à la hauteur des demandes de la CFDT, sont positifs et méritent d'être pris.



En tout cas, rien n'aurait justifié de priver les salariés du contenu du texte par une non-signature CFDT : En effet, la CGT ne signant pas (alors que les résultats sont globalement les mêmes qu'en 2016) et la CGC ne pouvant signer seule, les résultats et les garanties futures, seront, une fois de plus, à mettre au crédit de la CFDT.

L'accord couvre l'ensemble des sociétés en France, ce qui est une nouveauté permettant d'aller vers plus d'harmonisation dans la solidarité.

Les augmentations collectives et les augmentations individuelles au mérite s'appliquent au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Ce que rapporte aux salariés cet accord :



#### Mesures appliquées à la Legacy SOLVAY :

- **Augmentation collective pour les coefficients inférieurs à 325 : 0.75% et 1 point sur le talon.**  
(Pour exemple : Pour 2 500 € brut par mois, une augmentation mensuelle d'environ 30€ brut/mois, soit 1,18% de hausse).
- **Augmentation individuelle pour les coefficients inférieurs à 325 :** Enveloppe générale : 0.20 % ancienneté + 0.35 % promotion + 0.6% mérite.
- **Augmentation individuelle pour les coefficients supérieur ou égal à 325 :** Enveloppe générale : Budget mérite 1,5% et Budget promotion 0,7% (+ les 0.04% conventionnel)
- **Les primes vacances :** nouvelle étape d'harmonisation + **150 euros (300€ au total versé Juin 2017).**
- **13<sup>ème</sup> mois :** nouvelle étape d'harmonisation du 13<sup>ème</sup> mois avec l'intégration de 90% des primes de poste mensuelles dans le 13<sup>ème</sup> mois, au lieu de 60%.



## Mesures appliquées à la Legacy Rhodia **et** Cytec :

### ➤ Rémunération inférieure ou égale à 3 300 euros :

**Augmentation Collective 1%** avec Talon de 25 euros au 1<sup>er</sup> janvier + augmentation collective de 0.4% au 1<sup>er</sup> juillet.

*(Pour exemple : Pour 2 500 € brut par mois, une augmentation mensuelle mini de 25 € brut/mois au 1<sup>er</sup> janvier + 0.4% en juillet, soit 35.1 € à partir de juillet 2017).*

**Augmentation Individuelle** au mérite enveloppe de 0,7% de la masse salariale.

**Augmentation Individuelle** promotion, ..., **enveloppe au minimum** de 0,3%.

Le montant minimum d'augmentation individuelle est de **35 euros** bruts par mois pour les augmentations individuelles au mérite et de **45 euros** bruts par mois pour celles liées à une promotion avec changement de coefficient.

### ➤ Rémunération supérieure à 3 300 euros :

**Augmentation Individuelle** au mérite enveloppe de 1,5 %.

**Augmentation Individuelle** promotion, ..., **enveloppe au minimum** 0,7%.

**Augmentation Individuelle** conventionnelle 0,04 %.

### ➤ Mise en place d'une retraite supplémentaire (Art.83) avec cotisation salarié (0.4% minimum sur le brut) et cotisation patronale (0.61% minimum sur le brut), au 1<sup>er</sup> juillet. Nous reviendrons sur ce nouveau dispositif en janvier. (L'augmentation de 0.4% de juillet compense en partie cette nouvelle cotisation).



## Mesures appliquées à la Legacy Rhodia (*en plus des mesures communes*)

### ➤ L'harmonisation de l'assiette de calcul des primes de poste au sein de la legacy Rhodia :

*La prime d'ancienneté est désormais incluse dans l'assiette de calcul des primes de poste des salariés des établissements de **Clamecy**, de **Collonges**, de **Pont-de-Claix** et de **Salindres** de la société Rhodia Opérations. Cette mesure est à durée indéterminée. Elle sera mise en œuvre sur le bulletin de paie d'avril 2017 avec effet rétroactif au 1er janvier 2017. **Nous continuons le chemin engagé suite à la signature CFDT de l'accord NAO 2016.***

### ➤ Revalorisation des grilles des minis et des points chimie et textile de 1%.

### ➤ Augmentation de la prime de vacances et complément familial de 1%.



## Mesures appliquées à Cytec (*en plus des mesures communes*) :

- **La prime vacances** : 1<sup>ère</sup> étape d'harmonisation création prime d'un montant de **150 euros versés sur paye de juin.**

---

## Et des engagements de négociations en 2017 :

- Un nouvel accord de participation sera négocié sur l'ensemble du groupe en France.
- L'intéressement sera renégocié pour 3 ans, le Plan Épargne Groupe et le PERCOG seront étendus à Cytec.
- Des négociations vont s'ouvrir sur les évolutions de carrière des ouvriers, employés, techniciens et agent de maîtrise.
- La couverture maladie sera harmonisée afin, entre-autre, de supprimer les inégalités actuelles qui touchent Cytec.



**Par cette signature, la CFDT voit plus loin que 2017.**

**Nous avons de la constance. Pour preuve ces dernières années c'est grâce à la signature de la CFDT que des résultats pour les salariés ont été obtenus.**

**Il est facile de montrer ses muscles, de critiquer, de dénigrer et d'encaisser ensuite car d'autres garantissent les résultats. Nous défendons l'intérêt général et nous nous projetons sur l'avenir.**

**Sans accords, ce sont les inégalités entre travailleurs qui perdurent et qui s'amplifient !**

**Sans accords, ce sont les bonus qui augmentent encore plus !**

**Sans accords, c'est le syndicalisme de résultats qui meurt, et le syndicalisme de contestation stérile qui se met en place, avec en face les mêmes patrons bornés et revanchards !**

**Les salariés Cytec auront, à terme, les mêmes droits que les autres. Pourquoi devrait-on les en priver ?**

**Les salariés Rhodia, Solvay et Cytec auront les mêmes primes de vacances et le même 13<sup>ème</sup> mois, et alors, qui peut être contre ?**

L'art.83, qui existe déjà dans le Legacy Solvay, est appliqué maintenant dans la Legacy Rhodia et Cytec, et alors qui peut être contre ?

Le PERCO a bien été appliqué dans la Legacy Solvay en 2016 et tout le monde a trouvé ça normal !

Un engagement, le nôtre : Tout ce qui permettra de réduire les inégalités **et apporter un plus aux salariés**, sera **revendiqué et pris** par la CFDT !!

Alors, pour continuer notre démarche, rejoignez la CFDT !! Et avançons ensemble. Nous sommes la seule Organisation Syndicale qui s'engage pour obtenir des résultats concrets et garantis pour les salariés !

**La CFDT a des réponses et un soutien à vous offrir !  
La CFDT S'ENGAGE ! Rejoignez-nous !**

**Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année /  
Rendez-vous en 2017**

---



## **ATTENTAT EN ALLEMAGNE : LA CFDT SOLIDAIRE DU PEUPLE ALLEMAND**

La CFDT exprime sa solidarité avec le peuple allemand suite à l'attentat qui a ensanglanté Berlin le 19 décembre 2016